

Le BCD est heureux de vous inviter à la 5^{ème} édition du Chouette Tournoi les 16 & 17 mai 2020. Le tournoi aura lieu au gymnase Chambelland, (Rue Olympe de Gouges, 21000 Dijon), ainsi qu'au gymnase des Bourroches, (Boulevard Eugène Fyot, 21000 Dijon).

Les juges arbitres :

Le juge arbitre principal sera Sébastien VADOT, assisté de deux juges arbitres adjoints.

Horaires et convocations :

Le début de la compétition est prévu à 8h00 le samedi 16 mai 2020. Les joueurs doivent être présents dans la salle quarante-cinq minutes avant leur match sauf pour la première rotation ou ils pourront arriver 30 minutes avant leur match. L'horaire prévu des premiers matchs sera communiqué aux clubs par convocation : merci aux responsables des clubs participants d'indiquer leur adresse mail et téléphone sur les fiches d'inscription.

Séries ouvertes : Le tournoi est ouvert :

→ Aux joueurs Seniors (de N1 à D9) en simple, double et mixte.

Les joueurs devront pouvoir justifier d'une licence.

Prix d'inscription et règlement possible : Les prix d'inscription sont fixés à

→ 17 euros le tableau

→ 21 euros les deux tableaux

Les règlements possibles sont : par chèque (à l'ordre du BCD) et par virement (RIB).

Les conditions d'admissibilité d'une inscription :

Les feuilles d'inscriptions sont à envoyer correctement remplies (dans l'ordre alphabétique, c'est encore mieux !) par mail ou par courrier avant la date de clôture fixée au 3 mai 2020. Le règlement doit être effectué avant la date de clôture des inscriptions. Le BCD enverra aux clubs (ou au joueur dans le cas d'une inscription individuelle) un mail de confirmation de l'inscription à l'adresse indiquée sur la feuille d'inscription. Si aucun mail n'est envoyé, l'inscription n'est pas prise en compte. Aucune inscription sur Badiste, Actiproj ou autre ne sera considérée suffisante sans envoi par mail ou courrier postal d'un document type feuille d'inscription.

Les inscriptions seront limitées dans chaque catégorie en fonction de la capacité d'accueil de la salle.

Un joueur sans partenaire pourra s'inscrire « au choix » en mentionnant son choix prioritaire pour le tableau de double ou de mixte.

La gestion des matchs et des tableaux :

Les joueurs peuvent s'inscrire dans 2 tableaux maximum.

Les tableaux seront découpés au CPPH. Nous limiterons les inscriptions afin qu'il puisse y avoir 2 sortants par poule. Le samedi se joueront : les simples le matin, et les mixtes l'après-midi.

Le dimanche se joueront : les Doubles Hommes et Dames le matin, et les phases finales (demies finales et finales) des tableaux à partir de midi.

Les matchs se joueront en auto-arbitrage jusqu'aux finales, qui seront arbitrées selon le nombre d'arbitres volontaires.

Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFBAD. Il sera affiché dans la salle et sera disponible auprès du juge arbitre. Le tirage au sort et la composition des tableaux se feront le samedi 9 mai 2020.

Les volants :

Les volants sont à la charge des joueurs. Tous les volants plumes homologués pourront être utilisés.

Le volant officiel de ce tournoi, en vente à la buvette, est : YONEX AS 30 (volants plume).

Les récompenses :

Bons d'achat, chèques ou lots récompenseront vainqueurs et finalistes. Il y aura 300 euros de récompense par tableau de série 1.

Renseignements et contacts :

Par courriel uniquement à l'adresse : tournois@bcdijon.com

Tapis :

Il y aura deux tapis dans la salle du gymnase des Bourroches.

Stand

Un stand technique (cordage, volants, textile) sera assuré par notre partenaire Trinisports.



⌘ Hébergement et restauration :

Une buvette sera assurée durant les 2 jours.

Pour vous loger, voici quelques adresses où vous pourrez réserver : (liste non exhaustive)

- CRI (auberge de jeunesse), 1 avenue Champollion à Dijon au 03 80 71 32 12.
- Fasthôtel, rue Bailly à Dijon au 03 80 74 80 24.
- Hôtel IBIS, 15 avenue Albert 1er à Dijon au 03 80 43 01 12
- Hôtel IBIS, 2 avenue Marbotte à DIJON au 03 80 74 67 30

